



Campagne d'Italie (1796).

NOTES D'UN SERGENT-MAJOR.

Ce carnet de notes prises au jour le jour par un sous-officier de la 51^e demi-brigade, nous est communiqué par M. le DUC DE RIVOLI qui le tient de M. le docteur Juventin, auquel il a été légué avec un certain nombre de lettres provenant de la même source et dont nous donnerons quelques extraits.

L'auteur, Jean-Henry Rattier, né à Val-Chambre (Ardèche), le 1^{er} juin 1775, était le cinquième enfant d'un cultivateur, dont les quatre premiers fils se trouvaient déjà dans l'armée, au moment des campagnes de la Révolution. Henry Rattier, employé comme moulinier dans une fabrique de soie à Privas, entra tout jeune dans la garde nationale au moment de sa formation. Il y obtint le grade de lieutenant, avec lequel il alla prendre part au siège de Lyon. Lorsque fut promulguée la loi qui supprimait les places d'officiers et de sous-officiers susceptibles d'incorporation, il fut versé, le 28 thermidor an II, comme caporal, dans la 2^e compagnie du 3^e bataillon des Côtes-Maritimes (Armée des Pyrénées-Orientales). Un certificat, signé des membres du Conseil d'administration de ce bataillon, en date du 28 messidor an III, atteste « sa subordination, sa bravoure, son exactitude pour le service », et le propose pour un grade supérieur. Cette pièce est contresignée par les députés de l'Ardèche qui « recommandent à leurs collègues du Comité de Salut public ce jeune militaire pour son avancement. Il y a d'autant plus de droit qu'il est le cinquième fils du citoyen Louis Rattier qui ont volé à la défense de la patrie, et que l'aîné, capitaine dans le brave bataillon des grenadiers de l'Ardèche faisant partie de la garnison de Mayence, est mort glorieusement à son poste ».

Rattier est nommé sergent le 6 pluviôse an III; sergent-major le 9 vendémiaire an IV; adjudant sous-officier le 11 nivôse an VI; sous-lieutenant le 1^{er} fructidor de la même année. Il passe avec le même grade dans les chasseurs à pied de la garde des consuls, le 26 messidor an XI; il est fait membre de la Légion-d'Honneur le 25 prairial an XII;